

# SAINT-VERAND MAGAZINE

Hiver 2017—2018



**Page 5 :**  
**Des ados à l'initiative d'un festival de musique.**

**Page 9 :**  
**De gros travaux sur le réseau d'eau potable.**

**Page 12 :**  
**Le marché du dimanche en sommeil.**

## Edito du maire

L'année 2017, année de changement au niveau local et national s'achève.

Au niveau local, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (ou SMVIC) a maintenant un an d'existence et regroupe 47 communes.

Au niveau national, les élections ont amené à la tête du pays et des institutions, des personnes nouvelles, avec des projets nouveaux. La crainte sur les budgets communaux est de plus en plus lourde (suppression de la taxe d'habitation, baisse des dotations de l'Etat).

Je tiens à remercier tous ceux qui s'impliquent pour que St-Vérand soit une commune agréable à vivre et dont on parle au-delà des limites communales.

Les réussites sont nombreuses de par la volonté des élus, des bénévoles et des associations.

Mixage Café va se voir qualifié en tant que centre d'animation de la vie sociale. Zébulon fait régulièrement le plein. Les conférences de SVHA attirent de plus en plus d'auditeurs. Les résultats de l'Asversau sont très honorables. Je pourrais citer aussi le marché du dimanche, le projet de restauration de la Cène, les randonnées organisées par le sou des écoles et le comité des fêtes qui sont aussi de grands moments de vie dans le village.

Les élus s'engagent à aider et accompagner les projets individuels et collectifs qui amènent de la vie dans le village.

Souhaitons que toutes ces performances perdurent en 2018 et au-delà malgré les difficultés à recruter de des bénévoles.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous présente mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de solidarité, sans oublier la réussite de vos projets personnels et professionnels.

Bernard Eyssard

## Cérémonie des vœux

Cette cérémonie qui a réuni environ 200 saint-vérannais, représentants d'associations, élus des communes voisines et de la communautés de communes et représentants des sapeurs pompiers et de la gendarmerie s'est déroulée le vendredi 5 janvier.

Après l'accueil des participants et un bref discours, Bernard Eyssard a laissé place à Olivier Gaillard et Jean-Philippe Goron qui ont présenté les travaux réalisés sur le réseau d'eau et les incidences du transfert de la compétence eau vers la communauté de communes.

Ensuite, Claude Muller fit une brève présentation des activités du CCAS qui fut suivie d'un film sur l'extension de Mixage Café réalisée par les bénévoles.

Des participants ont eu le plaisir de se voir au travail...

La soirée s'est ensuite prolongée autour d'un copieux buffet où chacun a pu échanger.

*Bonne et heureuse  
année 2018.*





De gauche à droite : Cendrine Luya, Mireille Feugier, Bernard Eyssard et Michèle Gerber.

## Recensement de la population du 18 janvier au 19 février :

Vous allez être contactés par l'un des 3 agents recenseurs recrutés pour réaliser le recensement sur la commune.

Ces agents seront munis d'une carte professionnelle délivrée par l'Insee.

Ils sont chargés de recueillir des informations sur la composition de votre foyer. Ces informations sont utilisées uniquement à des fins de recensement et ne sont pas transmises aux autres administrations.

Ils sont tenus au secret professionnel et les informations recueillies à l'occasion de cette opération ne seront en aucun cas divulguées.

Nous insistons sur cette démarche car le nombre d'habitants de la commune détermine le montant des dotations nationales attribuées par l'Etat.

Au dernier recensement, le nombre d'habitants était établi à 1881 habitants. Merci de leur réserver un excellent accueil.

## La neige, invitée surprise du 1er décembre !

La neige en décembre, c'est presque normal...Sauf qu'elle a surpris en étant plus abondante que prévu.

Jeudi 30 novembre, Olivier Gailard, responsable des services techniques a contacté le service météo. 2 à 3 cm de neige étaient annoncés pour la nuit. Pas suffisamment pour mobiliser les agents municipaux.

Par contre, dès 6 heures du matin, dame neige a recouvert les routes de 15 cm de belle poudreuse. Ce fut un peu compliqué pour tous...



## Sommaire :

**Page 2 : Cérémonie des voeux**

**Page 3 : Recensement et vie au village**

**Page 4 : Du côté de Zébulon**

**Page 5 : Mixage Café : festival de musique et marché de Noël**

**Page 6 : CCAS et repas de Noël**

**Page 7 : Extension de Mixage Café**

**Page 8 : Terrain multisport et aménagement centre village**

**Page 9 : Travaux**

**Page 10 : Informations diverses (sécheresse, haut débit et mission locale)**

**Page 11 : Des nouvelles de l'Intercommunalité,**

**Page 12 : En bref (transport à la demande, marché, animaux errants)**

**Pages 13 à 15 : La vie des associations,**

**Page 16 : Bloc-notes et brèves.**

**Page de couverture :**

**Des adolescents à l'initiative du festival de musique.**

**Responsable de la publication :** Bernard Eyssard, Maire de Saint-Vérand.  
*Edité par Press Vercors sur papier recyclé.*

Dépôt légal à l'impression.

**Contact :** Mairie de Saint-Vérand

04 76 38 11 05

mairie.st.verand@wanadoo.fr

[www.saint-verand.fr](http://www.saint-verand.fr)

## Le STREET ART a fait les beaux jours de l'Accueil de Loisirs

Faites un petit détour par Zébulon et venez découvrir le magnifique, l'impressionnant graffiti réalisé par les enfants grâce à l'intervention de Baptiste Céron, animateur Jeunesse à la Communauté de Communes.

PENDANT



APRÈS



Initiation « Roller » avec Emilie ou comment se perfectionner en vue de la sortie à la patinoire de Villard de Lans.



Trampolines géants et bassins de blocs de mousse à Villard de Lans.



Destination cinéma et spectacle « Ficelle » au Diapason. Que de belles choses à raconter au goûter !

Encore une fois, beaucoup d'activités et de plaisirs partagés qui ont permis aux enfants de profiter pleinement de leurs vacances de Toussaint à Zébulon ! Le concours de dessins organisé par la boulangerie Marie-Praline a été gagné par l'un des nôtres, bravo Kyllian !

On s'active d'ores et déjà autour du programme des vacances de Février ! Notez les dates : du 12 au 16 Février. Inscriptions dès le 22 Janvier !



## Mixage Café festival Au bout de la rue

REUNION D'INFORMATION

Le 15/11/2017  
A 18h  
Au Mixage Café



Volontaires,  
bénévoles,  
Artistes, musiciens,  
danseurs...  
Vous êtes tous les  
bienvenus pour  
parler ensemble de  
ce projet culturel.



Le groupe des ados du Mixage Café y travaille déjà depuis 2 mois !

Quinze adolescents, aidés des 2 animateurs Kandy et Geoffrey souhaitent organiser le 23 Juin prochain un mini festival de musique/danse. Plusieurs scènes disséminées dans le village accueilleront divers genres musicaux.

Ce projet a pour finalité de mixer les générations, de permettre la découverte musicale et de promouvoir les groupes amateurs locaux. Des initiations variées ( percussion, balafon, danses folk, africaines, graff, construction d'instruments) seront proposées tout au long de la journée.

Une lourde tâche les attend : organisation, choix musicaux, apprentissage de techniques, communication, recherche de sponsors ...

Des ateliers ado adultes se sont créés autour de cet événement pour construire la communication, réserver les groupes, gérer la décoration ,l'installation et le matériel.

Si ce projet vous intéresse, à la fois pour apporter une aide à la préparation ou vous inscrire en tant que musicien, nous vous invitons à contacter Kandy ou Geoffrey au Mixage Café.

## Marché de Noël à Saint-Vérand

A quelques jours de Noël, **plus de 40 créateurs et artistes** se sont donné rendez-vous à la salle des fêtes pour nous proposer le meilleur de leurs créations : peinture, sculpture, création de bijoux, confections tissus, laines, écrivains, poètes, jeux, gravure sur verre, macramé, bois flotté, gastronomie.

Un service de petite restauration était proposé : vin chaud et jus de pomme cannelle confectionnés par Delphine, la soupe de courge réalisée par Eric et Joseph qui a offert les 50 kg de courges,, hots-dogs et crêpes servis par des adultes bénévoles et des adolescents. Tous ont concouru à créer une journée « d'exception », malgré une météo particulièrement défavorable, qui n'a pas découragé les nombreux visiteurs.

Préparée depuis quatre mois, cette journée a été mise en place par les membres du CCAS, qui ont souhaité favoriser les rencontres et la découverte de l'art local ! Mais pas seulement. Un grand nombre d'habitants et d'associations communales et extra- communales a adhéré à ce projet en participant activement à l'organisation, à la préparation et au prêt de matériel. Une belle conjugaison d'efforts pour une journée réussie !

C'est pourquoi les membres du CCAS remercient chaleureusement toutes les personnes et associations qui ont été partie prenante.



## En piste pour le Repas des aînés !

Comme le veut la tradition, 143 habitants, âgés de 70 ans et plus, se sont retrouvés pour un moment festif en novembre : le banquet des aînés.

Cette année, les membres du CCAS avaient choisi le thème du cirque pour accueillir leurs convives, dans une ambiance colorée de cotillons, ballons et confettis. Autour d'un repas particulièrement chaleureux et délicieux, les retrouvailles ont donné à chacun l'occasion d'échanger et de prendre des nouvelles de ceux que l'on n'a pas l'occasion de côtoyer régulièrement. Un grand nombre de "nouveaux jeunes" seniors sont venus compléter les rangs des habitués de ce rendez-vous annuel.

La journée s'est terminée par le spectacle des « Talonnettes », spectacle clownesque de trois femmes dynamiques, qui ont enchaîné des saynètes décalées dissertant sur des thèmes divers et variés.

A tous, merci pour cette agréable journée ! Les membres du CCAS vous donnent rendez-vous en 2018 pour une nouvelle journée festive.



Tous attentifs au spectacle....



## A l'origine, une mobilisation à plusieurs niveaux

En 2016, un groupe d'adolescents propose de construire son propre local, aidé de bénévoles. Forts de cette proposition, la commune et le CCAS se mobilisent et font appel à l'association locale APLOMB qui oeuvre dans l'écoconstruction, pour apporter une aide à la réalisation de ce projet.

S'organisent alors à partir de juillet 2017, des phases de chantiers participatifs où travaillent ensemble adolescents et bénévoles, soutenus par un formateur d'Aplomb, qui dispense des mini-formations à chaque étape du projet.

C'est ainsi que sont réalisées des briques de terre crue, les fouilles et les fondations. L'association APLOMB, quant à elle, construit la structure porteuse en septembre 2017, avec ses propres stagiaires en chantier école.



## La poursuite du Chantier participatif pendant les vacances de la Toussaint

Une vingtaine de bénévoles, 12 adolescents et 8 adultes se sont relayés pour poursuivre ensemble ce chantier particulièrement original. Tous étaient à pied d'œuvre, pour former la dalle hérisson, « charrier » la tonne de galets, installer les plaques de lièges, couler la chaux et placer le bardage thermo-huilé. Dans le même temps, des bénévoles cuisiniers se sont organisés pour préparer des repas excellents au sein du Mixage Café, financés par le CCAS.

Jeunes et moins jeunes s'accordent à dire qu'il s'agit là d'une belle expérience, riche en partages, où chacun peut, à la hauteur de ses talents et compétences, œuvrer pour un projet collectif, comme il le souhaite.



## Et ensuite ?

En décembre, les bénévoles adultes se sont donné rendez-vous pour installer les menuiseries, avant qu'un nouveau chantier adolescents/adultes s'organise pendant les vacances de Noël (4 et 5 Janvier). Pour cette nouvelle étape tant attendue, l'isolation paille était au centre de toutes les attentions !

Pour la réalisation des enduits naturels, et l'aménagement intérieur, un rendez-vous est pris au Printemps 2018, qui clôturera, on l'es-



## L'aire de jeux multi-sports



L'aire de jeux multi-sports a été réceptionnée le 1<sup>er</sup> décembre, après deux mois de travaux. Ces travaux répondent aux attentes sportives de l'école primaire, du Centre de Loisirs Zébulon, des associations sportives et des jeunes du village.

Cette opération d'un montant de 85 823 € TTC, bénéficie de subventions de l'État, du Département et de la Région (près de 45%).

Cet équipement ouvert à tous et idéalement situé à proximité des écoles permettra de pratiquer différentes activités sportives (football, le hand, le basket,...).

Il est de la responsabilité de chacun de respecter les règles d'usage et de fonctionnement.

## Projet de lotissement au centre du village

En mars 2017, nous annonçons que la commune de Saint-Vérand avait été sollicitée par la SARL Pro-mogi pour la construction de 13 logements (6 individuels et 7 locatifs sociaux). Ce projet n'a pu se réaliser, les logements ne trouvant pas acquéreurs.

C'est maintenant Habitat Dauphinois qui envisage un programme de logements sur les terrains au centre du village. Il est toujours prévu 13 logements dont 9 locatifs sociaux de type T4 et 4 réalisés dans le cadre du dispositif de Prêt Social Location Accession (PSLA). Ce dispositif permet à des locataires de devenir propriétaires de leur logement sous certaines conditions.

L'architecture contemporaine offrira aux locataires un cadre de vie privilégié combinant modernité, espace et luminosité.

Les permis de construire, déposés le 15 décembre sont en cours d'instruction.

Les travaux de viabilisation, à réaliser par la commune devraient débiter avant l'été.

Ces nouvelles constructions permettront à la commune de répondre à son obligation de logements sociaux.



Vue d'ensemble du projet.



Vue côté route. Ces constructions permettront l'accueil de nouvelles familles dans de bonnes conditions.



Chaque année la commune consacre environ 40 000 euros à l'entretien de la voirie., garantissant ainsi plus de sécurité pour les usagers.

Secteurs concernés en 2017 :  
Montée du moulin Rolland,  
combe des Faures, chemin de Virebotte, la montée du réservoir  
et route du Barret

Des aménagements de sécurité réalisés pour un coût de 6000 € :

- Rue de l'église avec la mise en place d'un alternat afin de supprimer les stationnements gênants et sécuriser notre continuité piétonne.
- Poursuite des aménagements de sécurité rue des peupliers et rue du stade afin de limiter la vitesse par la mise en place de nouvelles quilles.



Des panneaux solaires sur le toit de la salle des fêtes dans le cadre d'une convention passée avec les Centrales Villageoises.



La commune a connu au cours du dernier trimestre des travaux d'une grande envergure comme elle n'en n'a pas connu depuis plusieurs années. Les élus ont souhaité leur réalisation avant le transfert de la compétence « Eau » à la Communauté de communes et en raison des futurs travaux de sécurité et d'aménagement aux entrées Nord et Sud du village.

Trois entreprises de travaux publics (Nicoud, Giraud-Marchand et Toutenvert) et les agents techniques communaux ont été mobilisés. Ont été réalisés le remplacement de conduites d'eau vétustes sur lesquelles de nombreuses fuites avaient été constatées privant d'eau les riverains (secteur scierie Richard, les Amours), remplacement de la conduite d'eau dans le cadre des futurs aménagements de l'entrée Nord du village afin d'aménager un plateau traversant au niveau du carrefour de Murinais, et remplacement de la conduite afin de permettre l'aménagement du futur lotissement au centre du village.

Dans le même temps, 2 des 4 colonnes de pompage ont été changées, ces colonnes en acier de plus de 20 ans se sont percées récemment, entraînant une grosse perte de rendement. Elles ont été remplacées par de nouvelles colonnes en inox.

Coût global des travaux 170 000 € financés sur le budget de l'eau et un emprunt de 100 000€ repris par la communauté de communes. Des subventions à hauteur de 15% du coût global ont été reçues.



## Prolongation de l'arrêté sécheresse :

Par arrêté du 26 décembre 2017, le préfet prolonge jusqu'au 31 mars 2018 le placement de notre secteur en situation d'alerte sécheresse.

Concrètement cela signifie qu'il est interdit d'arroser les pelouses, les espaces verts publics et privés, les jardins d'agrément, les golfs et stades entre 6h et 20h, de laver les véhicules hors stations professionnelles. Il convient aussi d'arrêter les fontaines en circuit ouvert (particulièrement celles branchées sur le réseau d'eau potable).

## Information :

Le Conseil Départemental s'est engagé à couvrir en très haut débit les zones sur lesquelles les opérateurs privés n'interviendront pas. Cet engagement représente 450 000 lignes à construire d'ici fin 2024 réparties sur 475 communes.

Les travaux de desserte de la fibre optique auprès des abonnés sont confiés à **Isère Fibre**, filiale de SFR Collectivités.

Cette société est susceptible d'intervenir sur la commune. Son intervention est gratuite, en aucun cas des sommes d'argent ne peuvent vous être demandées.



Si vous avez entre 16 et 25 ans, êtes sortis du système scolaire et si vous résidez dans l'une des 47 communes du territoire Sud Grésivaudan, la Mission Locale Jeunes peut vous aider dans la réalisation de vos projets personnels (santé, logement) et professionnels (recherche d'emploi ou de stage, formation).

Pour tout renseignement, contactez la mission locale les lundis de 13h30 à 17h30, du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et les vendredis de 9h à 12h30 à 14h à 17h par téléphone au 04 76 38 83 42 ou par mail : [missionlocale@pays-saint-marcellin.fr](mailto:missionlocale@pays-saint-marcellin.fr)

## Soirée thermographie

*J'arrête de chauffer les petits oiseaux.*

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté organise le 22 février une soirée thermographique contre les déperditions de chaleur dans les logements et bâtiments.

Après un temps de démonstration en salle, vous entrez dans le vif du sujet lors d'une déambulation dans les rues de la ville, caméra thermique au poing, pour repérer les points faibles des bâtiments.

Les participants pourront ensuite emprunter une caméra thermique afin qu'ils repèrent chez eux les anomalies thermiques et puissent engager des travaux de rénovation tout en bénéficiant de subventions.





En cas de fuite ou d'incident, un numéro unique 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 :

**04 76 36 94 01**

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la gestion de l'eau et de l'assainissement devient intercommunale.**

Pour tout renseignement d'ordre technique, administratif ou concernant le règlement de vos factures, vous pouvez désormais vous adresser à : Régie eau et assainissement de la SMVIC :

Accueil de VINAY

100, rue Paul Guerry – 38470 VINAY

Tél : 04.76.36.90.57 / Mail : [regie.eau@3c2v.fr](mailto:regie.eau@3c2v.fr)

Ouverture du lundi au Vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
ou

Accueil de SAINT-MARCELLIN

1 bis, rue Ampère – 38160 SAINT MARCELLIN

Tél : 04.76.64.01.81 / Mail : [regie.eau@3c2v.fr](mailto:regie.eau@3c2v.fr)

Ouverture du lundi au Vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

## 2018, année de transition :

Dés ce début d'année la régie eau assainissement SMVIC assure l'entretien et la surveillance quotidienne de notre station de pompage. Elle se chargera aussi des nouveaux branchements. Pour les fuites, la régie pourra demander aux **agents techniques de notre commune d'intervenir ponctuellement en renfort de leur équipe selon la nature des travaux et de l'urgence**. Nos agents seront aussi sollicités pour l'entretien des abords de la station de pompage ainsi que pour les relevés de compteur avant d'envisager des relevés à distance. Ces interventions seront formalisées à travers une convention et donneront lieu à facturation.

**Les tarifs 2018 seront inchangés par rapport à 2017.** A partir de 2019, l'ensemble des tarifs eau et assainissement des différentes communes convergeront vers un tarif unique à échéance de 2024. Nos tarifs de l'eau potable devraient être peu modifiés. En revanche les tarifs de l'assainissement collectif seront revus à la hausse.

## Taxe d'ordures ménagères :



En raison de difficultés de recouvrement, les délégués communautaires ont voté le retour à la taxe d'ordures ménagères.



Concrètement, cela signifie pour vous que le coût n'est plus subordonné à la taille de votre ménage mais à la valeur locative de votre logement.

Dorénavant, le coût de la taxe figurera sur votre avis de taxe foncière et sera exigible à la même date, soit le 15 octobre.

Elle sera acquittée exclusivement par les propriétaires de logement, à charge pour eux de la recouvrer auprès de leur locataire.

## «le Père Noël est une ordure»

Les périodes de fêtes et de fin d'année sont généreuses en cadeaux, agapes et donc ... en déchets. Ne vous laissez pas gagner pas la simplicité de tout déposer aux abords des molocks parfois pleins. Nos agents et ceux de la SMVIC font le maximum pour évacuer les containers. Malheureusement le flux est beaucoup trop important fin décembre. Pour ne pas que Noël rime avec ordure, stockez quelques jours de plus vos déchets, allez à la déchetterie, continuez à trier.

JP Goron



## Le marché du dimanche est en veille jusqu'au 15 mars.

Pour de nombreux saint-vérannais, le marché est devenu le rendez-vous quasi incontournable du dimanche matin.

Les producteurs locaux vous proposent leurs produits de qualité dans une ambiance conviviale.

Mixage Café propose également les boissons chaudes ou fraîches, stand animé par des bénévoles.

Sachez que le marché fera une pause à compter du 1<sup>er</sup> janvier et reprendra le dimanche 15 mars.

## Service de Transport à la demande :

Ce service est ouvert à tous sauf aux enfants mineurs non accompagnés, aux personnes handicapées avec fauteuil et aux enfants nécessitant un rehausseur.

Le service fonctionne les matinées du mardi, vendredi et samedi.

Les chauffeurs sont des bénévoles.

Les allers-retours sont assurés entre 8 heures 30 et 12 heures 30.

Les tickets sont vendus par carnet de 10 (10 euros le carnet) à la mairie de Saint-Vérand ou au CCAS de Saint-Marcellin.

La réservation est obligatoire 48 heures avant votre déplacement au numéro ci-contre.



## Évitez cela à votre animal !

## Animaux errants :

Il est rappelé aux propriétaires de chiens et chats qu'ils doivent veiller à ce que leurs animaux ne divaguent pas. Est considéré en état de divagation :

*« tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. »*

De trop nombreuses plaintes arrivent en mairie sur ce sujet. Nous demandons à tous de veiller sur leurs animaux.

Rappel : le maire est autorisé à placer l'animal en fourrière. Les frais de fourrière seront à la charge du propriétaire.



## Visite du Père Noël à l'école

Le mercredi 20 décembre, le Père Noël a été accueilli par les chants des enfants réunis dans la salle de motricité pour le goûter. Il est ensuite passé dans chaque classe pour distribuer des cadeaux.

Puis c'était au tour des grands de prendre le goûter offert et servi par les lutins du Sou des Ecoles, dans la bonne humeur, sous le préau.

Le Sou des Ecoles a également offert un spectacle aux enfants : les 6 classes sont allées au cinéma Les Méliès à Saint-Marcellin.



## Vente de brioches et jus de fruits :

La pluie et le froid n'ont pas arrêté les parents bénévoles le samedi 25 Novembre pour la traditionnelle vente de brioches et de jus de fruits sur les routes de la commune et à l'entrée d'Intermarché.

Pour l'occasion le centre de loisir Zébulon s'est transformé en plateforme logistique pour accueillir, dès le vendredi soir, les 500 brioches et 750 bouteilles de jus de fruits destinées à la vente.

Merci aux St Vérannais pour leur participation gourmande et généreuse !



## LOTO : Samedi 27 Janvier 2018

**De nombreux lots à gagner :** un téléviseur Philips, un ordinateur HP, une cave à vin, un week-end pour 2 personnes, une montre connectée, un nettoyeur Karsher, une machine à café Senseo, un four à pizza, un balai aspirateur...



Salle des fêtes - Début des parties à 19h00. Ouverture des portes à 18h00

**Et pour la partie enfants :** un appareil photo Polaroid, un babyfoot, un vélo..



## Randonnée VTT et Pédestre

### Les Rondes des Rameaux : Dimanche 25 Mars 2018

**Parcours VTT :** 15 km, 25 km, 35 km / **Parcours pédestres :** 8 km, 15 km

**Nouveauté ! Parcours Trail 21 km**

Tarifs : 8€ VTT / 6€ pédestre / Gratuit pour les moins de 12 ans

*Café de bienvenue et assiette de ravioles offerte à l'arrivée !*

## Vide Greniers : Dimanche 6 Mai 2018

Salle des Fêtes – de 7h à 18h

3€ le mètre à l'intérieur (avec table) / 2€ le mètre à l'extérieur (sans table)  
Restauration rapide et buvette sur place, entrée gratuite.

Réservation au 06.98.50.32.53.



## Autre date à retenir ! Vendredi 29 Juin : Kermesse de l'école



Contact : 06.98.50.32.53 (Chloé Marchand, Présidente) ou [sdesaintverand@outlook.fr](mailto:sdesaintverand@outlook.fr)

## 70 ans

### St-Vérand Hier et Aujourd'hui en route pour 2018

L'Assemblée Générale qui se tiendra dans la salle Paul Berret, samedi 3 février 2018 à partir de 9 h 30, marquera le dixième anniversaire de l'association Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui. Ce sera l'occasion de porter un regard rétrospectif sur le parcours déjà accompli, sans trop s'attarder toutefois car le programme prévu pour l'année qui s'ouvre a de quoi mobiliser largement l'attention et l'énergie des adhérents et des sympathisants. En 2018 en effet, l'association poursuivra ses travaux sur l'histoire et les patrimoines naturels, culturels et matériels de Saint-Vérand tout en redoublant ses efforts pour accompagner la restauration du tableau de la Cène.

### Quelques projets parmi d'autres

La publication annoncée du « Cahier de Saint-Vérand numéro 4 » proposera un aperçu des arbres, des arbustes et des plantes qui façonnent le paysage de la commune ainsi qu'une évocation des services qu'ils rendaient dans la vie de tous les jours jusqu'à un passé récent.

Le vendredi 27 avril à la Salle des Fêtes (20 h), Michel Girond animera une conférence sur des végétaux discrets et peu connus : les lichens.

Une fructueuse collecte d'informations aux archives départementales des Bouches du Rhône, où sont conservés un grand nombre de documents relatifs à la paroisse de Quincivet, va permettre des avancées historiques qu'il sera peut-être possible d'exploiter dès les prochaines Journées du patrimoine.



Lucile Vignon et Cécile Putoud.

Ci-dessous, les chorales qui interviendront.

### La restauration de la Cène

Le tableau de la Cène présent à l'église, composé d'une toile sur châssis bois et d'un cadre doré, épouse parfaitement la courbure du chœur, ce qui, techniquement et esthétiquement, en fait un objet d'art exceptionnel. Le projet de restauration suit son cours. Plusieurs donateurs se sont déjà généreusement engagés auprès de la Fondation du Patrimoine. Cet encouragement incite l'association à intensifier ses efforts afin d'atteindre l'objectif fixé à la souscription publique. Dans cette perspective, deux concerts seront donnés en l'église du village, avec participation financière. Un récital exceptionnel de la cantatrice (contralto colorature) Lucile Vignon, accompagnée de la pianiste Cécile Putoud, sera proposé le dimanche 4 mars à 17 h. Le samedi 17 mars à 20 h 30, le « Chœur Saint Luc », « Andante » et le « Petit Chœur de Claire » offriront une sélection de leurs répertoires respectifs. Tous les détails seront communiqués dans la presse locale et sur le site de la commune.





Le bureau : Présidente: Michèle Croizat, Vice présidente: Marie-Christine Viney, Trésorière: Mallory Fassion, Trésorier Adjoint: Franck Jullin, Secrétaire: Emeline Garrand.

Les membres du bureau : Rémy Croizat, Sébastien Larouzière, Aurélien Pachot, Patrice Bertrand et Jacques Ducros.

Assemblée générale du 2 novembre :

Le bilan 2016/2017 est positif. La vogue a de nouveau remporté un vif succès. Le Comité des Fêtes tient à remercier la Municipalité, les bénévoles, les sponsors qui ont permis cette réussite. Un nouveau bureau a été constitué, il aura la lourde charge d'établir le programme des festivités de l'année 2018.

En cours de préparation : un repas dansant Karaoké suivi d'un bal le samedi soir 7 avril 2018 .

La vogue qui aura lieu du 27 au 30 juillet est déjà en cours de préparation. Pour décembre 2018, un projet d'animation pour le Téléthon axé sur le thème de "la fête des lumières" ouvert à tout public est en réflexion.

C'est avec regret que nous avons annulé la mondée prévue le 6 janvier, faute d'un nombre de participants nettement insuffisant. Nous nous excusons auprès des personnes inscrites.



## Les joyeux dauphinois

Au club des Joyeux Dauphinois on y joue à la coinche, au tarot, aux jeux de société (Ruminkub, Triominos, scrabble...), on sort au restaurant, on y fait la fête et surtout on se retrouve tous les 2° et 4° mercredis de chaque mois.

Assemblée générale le 24 janvier à 14 heures, ouverte à tous les retraités de tous âges !



## Une nouvelle association à Saint-Vérand !

Saint-Vérand Swing, association de danses de salon vous propose des cours tous les jeudis à 17 heures, à la salle des fêtes à compter du 18 janvier .

Pour plus de renseignements, contactez le 06.82.21.19.90



## Du nouveau pour les demandes de cartes grises et permis de conduire.

Après la carte d'identité et le passeport, c'est au tour des **démarches du permis de conduire et de la carte grise** de connaître une révolution numérique avec la fin du guichet au profit du 100% en ligne.

Pour vous inscrire au passage du permis de conduire, pour demander un nouveau permis en cas de perte ou vol, pour repasser votre permis suite à un retrait vous devez vous connecter sur : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

Pour refaire votre carte grise, signaler un changement d'adresse, vendre ou donner votre voiture vous devez vous connecter sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>.

Une fois la demande réalisée, il est possible d'imprimer le certificat provisoire d'immatriculation (CPI) valable pendant 1 mois. L'original vous sera adressé à domicile.

Si vous ne disposez pas d'ordinateur ou d'imprimante, vous pouvez venir à Mixage Café. Vous pourrez être aidés dans vos démarches les lundis, jeudis et vendredis à partir de 14 heures 30.

## Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, le PACS en mairie...

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle.

Désormais, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) soit à un notaire.

Si vous avez l'intention de vous pacser, contactez le service d'état civil de la mairie qui vous donnera les renseignements utiles.

## Etat civil

### Naissances et mariages

La publication de ces informations n'a pas été autorisée par les familles.

### Décès

Emilie PAESANI le 1er août

Marcelle MONIER le 15 août

Aimé LITAVICKI le 25 septembre

Chantal JOLY le 18 octobre

Giuseppa DROGO le 8 novembre

Sylvie CHARDON le 10 novembre

Samson ROUSSET le 4 décembre

Annette JOUBERT le 12 décembre

### Services municipaux :

**Mairie** : Lundi et jeudi : 13 h 30 à 17 h

- Mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17h.

- Samedi de 8 h 30 à 12 h.

**Tél. 04 76 38 11 05**

**M. le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.**

### Agence postale :

**Lundi, jeudi et vendredi de 13 h à 15 h 45,**

Mardi de 8 heures 30 à 11 heures 30 et de 13 heures à 15 heures 45,

Mercredi de 8 heures 30 à 11 heures 30,

Samedi de 9 heures à 11 heures 30.

Tél. 04 76 64 06 46

### Service intercommunal :

**Déchetterie :**

Route de la croix de May à Saint-Sauveur :

- du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13 heures 30 à 18 heures.

Le samedi de 9 à 18 heures.

Téléphone : 04 76 38 36 94